

Ruhengeri



4977



PROCES-VERBAL D'INVESTITURE DE SOUS-CHEF

A R U H E N G E R I l'an mil neuf cent cinquante trois
le cinquième jour du mois de décembre
Nous P O C H E T , M Administrateur Territorial a.i.
dûment délégué à cette fin par Monsieur le Résident de Ruanda à KIGALI
en vertu des articles 32 et 33 de l'Ordonnance législative 347/A. I. M. O. du 4 Octobre 1943,
avons procédé à l'investiture du sous-chef K A G O R O R A
nommé en cette qualité par Décision du Mwami en date du 28 novembre 1953

En présence

des chefs K A L I M A et K A M A R I

Le prénomé K A G O R O R A nous a promis
solemnellement de se conformer aux instructions et ordres légaux de l'autorité et de remplir fidèlement ses fonctions.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal aux
jour, mois et an que ci-dessus.

L'Administrateur Territorial a.i.

M. POCHE T, A.T.A.

W. H. G. H. M. P. A. T. A.